



> L'ECHO DE

> SAINT FRONT

> Mars 2021 / n°8

Focus sur l'avancée des travaux du gymnase

Les travaux devraient normalement débiter mi mars.
Suite à l'appel d'offres, les lots 2 et 3 restaient non attribués.

Depuis la situation a évolué et le lot 3 (Couverture - bac acier - isolation - étanchéité) a été attribué à la société DME. Quant au lot n°2 (Charpente bois), il est toujours infructueux.
Nous contactons donc directement les entreprises susceptibles d'effectuer ces travaux.

La fibre arrive!!!

Le déploiement de la fibre prévu initialement en phase 2 (2022-2025) a finalement été anticipé par le Syndicat Mixte Périgord Numérique.

La 1ère étape est la pose de 2 armoires techniques (Sous Répartiteur Optique), l'une rue des Carrières, l'autre rue des Pâturieux dès la fin de l'année.

Puis des coffrets seront installés progressivement sur la commune par groupe d'habitations.

Enfin la dernière étape sera le raccordement par le biais de vos opérateurs de votre habitation à ces fameux coffrets.

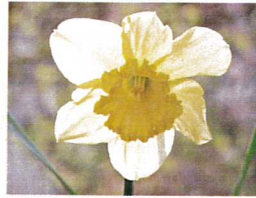
Nous vous tiendrons informés de l'avancée des travaux au fur et à mesure.

État Civil

Il nous a quitté :

- André Casset

Nous avons une pensée pour sa famille.



Dimanche 07 mars,

c'est la fête des grands-mères.

BONNE FETE A TOUTES LES MAMIES

En bref....

- ⇒ Une nouvelle débroussailleuse vient d'être achetée pour nos agents.
- ⇒ Par délibération du 11 février dernier, le conseil municipal a autorisé Monsieur le Maire à signer une convention de prêt bilatéral de matériel et de personnel avec la commune de Saint Médard de Mussidan. Un bel exemple d'entraide entre communes.

Sensibilisation au dépistage du cancer colorectal Mars bleu

Le comité départemental de lutte contre le cancer lance une campagne d'information et de soutien au dépistage du cancer colorectal.

Vous pouvez obtenir toutes les informations relatives à ce cancer en vous connectant à :

<https://www.facebook.com/La-Ligue-Contre-le-Cancer-Dordogne-191260460934479/>

<https://www.ligue-cancer.net/cd24/journal>

Ramassage des encombrants

Nous vous rappelons que le ramassage des encombrants est effectué par nos agents le 1er lundi de chaque mois.

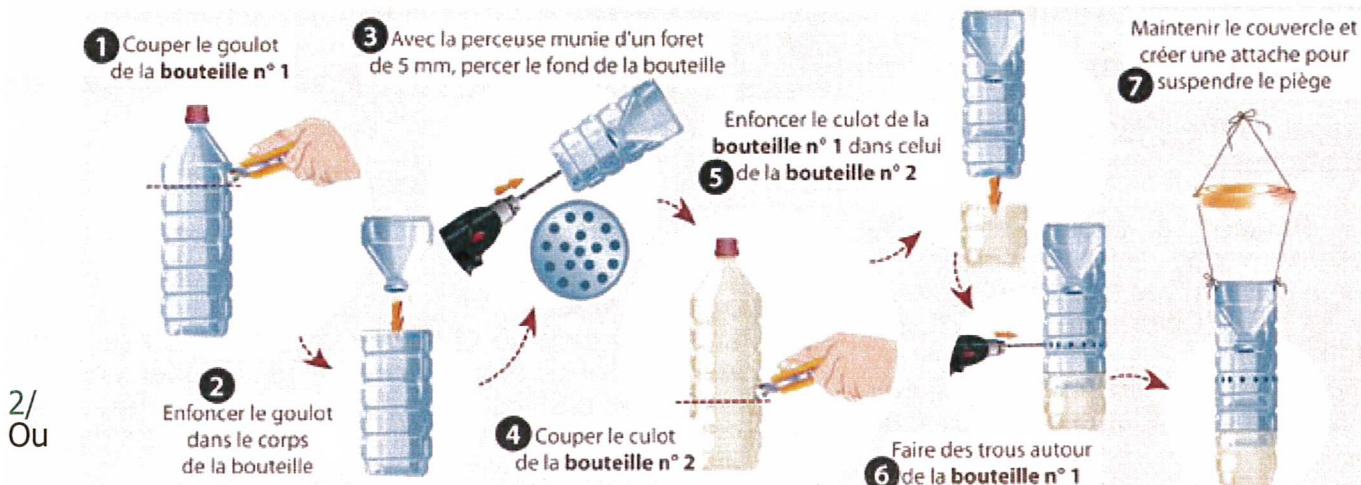
Vous devez préalablement vous inscrire à la mairie et nous indiquer les objets encombrants que vous souhaitez jeter afin que les services techniques puissent évaluer la quantité de biens à traiter.

Merci d'appeler au 05 53 81 01 89.

Les beaux jours arrivent, avec eux, les prédateurs.

Les reines des frelons asiatiques sortent d'hibernation. Elles commencent à faire leur nid primaire et pondent les œufs qui deviendront des ouvrières afin de construire des nids beaucoup plus gros et plus dévastateurs. A nous de lutter contre ce fléau qui devient de plus en plus dangereux. La manière la plus simple est de faire barrage, dès maintenant, en installant des pièges dans nos jardins.

1/ Fabriquer son piège avec l'exemple ci-dessous, simple et économique, et non dangereux pour les abeilles. Les petits trous autour de la bouteille permettent aux abeilles et insectes de s'échapper. Le mélange efficace pour attirer et piéger les frelons asiatiques est : 1/4 de volume de bière brune, 1/2 de volume de vin blanc sec (répulsif impératif pour éviter de piéger les abeilles) et 1/4 de volume de sirop de fruits rouges.



acheter dans le commerce ce type de piège.

Si vous avez un nid de frelons asiatiques près de votre domicile, contactez la communauté de communes tel 05.53.81.00.88 qui vous mettra en relation avec l'ASE (Association chargée de la lutte contre la prolifération des frelons asiatiques).



Vente de composteurs

Dans le cadre de la mise en place de la redevance incitative, le SMD3 aide financièrement à hauteur de 50% du prix, l'achat de composteurs individuels de 300 ou 600 litres.

Sur le secteur de Mussidan Montpon, ces composteurs sont vendus au prix de 17€20 TTC le composteur de 300 litres et 29€15 TTC pour celui de 600 litres.

Ce tarif est applicable à compter du 1er février 2021. Un seau bio est également offert.

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu auprès de l'antenne du SMD3 Mussidan-Montpon au [05 53 80 42 74](tel:0553804274).

Taille des haies

Nous vous rappelons que vos haies et vos arbres ne doivent pas empiéter sur le domaine public.

Les articles 671 à 673 du Code Civil règlementent les distances et hauteurs des diverses plantations.

Et bien évidemment, une fois taillées, les résidus ne doivent pas rester sur le domaine public.

A cet effet, vous pouvez avoir accès à la déchetterie de Saint Médard de Mussidan.

Attention, le brûlage des végétaux est désormais interdit et ce jusqu'au 30 septembre 2021.